

La fête du  
Court métrage  
le 21 décembre 2011

Le

jour

le



plus

[www.lejourlepluscourt.com](http://www.lejourlepluscourt.com)

Court



**dossier de presse**

**Pierre Laporte Communication**  
51 rue des Petites Ecuries  
75010 Paris  
01 45 23 14 14  
[info@pierre-laporte.com](mailto:info@pierre-laporte.com)

## **sommaire**

Editorial d'Eric Garandeau, président du CNC

Des parrains prestigieux

Le jour le plus Court fête le court métrage

La bande annonce du *Jour le plus Court*

Une équipe dédiée

Comment participer ?

L'économie du court métrage en 2010

Le CNC soutient le court métrage

Informations pratiques

## éditorial d'Eric Garandeau, président du CNC

---



*Le voyage dans la lune,  
Georges Méliès.  
Film restauré avec l'aide du CNC*

*Le jour le plus Court* est une grande fête du film court qui aura lieu le 21 décembre prochain, jour du solstice d'hiver.

Le message est simple : en ce jour le plus court et cette nuit la plus longue, diffusez des courts métrages partout, sur les écrans et sur les murs !

Des milliers de films courts sont réalisés chaque année, d'une inventivité et d'une créativité extrême, or ils sont trop peu connus du grand public. Une situation d'autant plus paradoxale que la révolution numérique élargit les publics autant qu'elle crée de cinéastes.

Aussi l'idée est de faire chaque année, en ce moment charnière du calendrier, un événement libre et joyeux, à la portée de tous, créateurs professionnels comme amateurs, diffuseurs traditionnels et nouveaux médias, un événement qui apporte des surprises, du sens et de la beauté, « une grande promenade sans but où l'on ne trouve rien de ce qu'on cherche, mais bien des choses qu'on ne cherchait pas » (Eugène Green).

Quatre personnalités emblématiques du cinéma ont accepté de parrainer *Le jour le plus Court* : Michel Gondry, Mélanie Laurent, Jeanne Moreau et Jacques Perrin.

Cette fête est participative et ouverte à tous les cinéastes professionnels, amateurs, à tous les particuliers, entreprises, associations, collectivités publiques... tout le monde est appelé à se mobiliser pour diffuser des films sur tous les écrans : salles de cinéma, chaînes de télévision, services de vidéo à la demande, sites internet, écrans mobiles... Il est aussi proposé de « libérer » l'image des écrans, pour investir de nouveaux espaces, murs des villes, lieux de création, salles de spectacles, musées, médiathèques, lieux « alternatifs », entreprises, bar-restaurants, friches, trains...

Cette fête a une ambition nationale mais elle sera largement ouverte sur l'Europe et sur le monde, à l'image de nos chers festivals. Elle s'accompagnera de débats, rencontres, animations...

L'idée est vraiment que chacun s'en empare librement, à sa manière. Les outils pour filmer et diffuser sont là, à la portée de tous ; les œuvres sont là, plus belles et variées que jamais ; et la révolution numérique nous renvoie aux premières heures du cinéma, aux Frères Lumière et à Méliès : comme aux premiers temps de l'image animée, tout est permis, tout est possible. Il suffit de quelques secondes ou de quelques minutes pour être transporté dans d'autres univers, voyager dans la Lune, l'inconscient, remonter le cours du temps...

Il ne manque qu'une étincelle pour que le grand public voie ces richesses en pleine lumière. En miroir du solstice d'été dédié à la musique, le solstice d'hiver nous est apparu comme étant le jour – et la nuit – idéal pour lancer ce *Jour le plus Court*...

Je serais donc très heureux que vous puissiez prendre ainsi part à cette fête du film court, que ce soit comme créateur ou spectateur, producteur ou diffuseur, ou tous les quatre à la fois !

Le préavis est « court », lui aussi, mais vous pourrez compter sur une équipe de choc pour vous aider. Sans compter que les plus belles fêtes sont les plus improvisées, avec le charme de l'imprévu...

Eric Garandeau

## des parrains prestigieux

---

Le jour le plus Court est organisé sous le parrainage de :

**Michel Gondry**



© DR

**Mélanie Laurent**



© DR

**Jeanne Moreau**



© Sandrine Jousseau

**Jacques Perrin**



© Mathieu Simonet

## **Le jour le plus Court fête le court métrage**

---

### **une première**

Souhaitée par les auteurs-réalisateurs, cette fête est initiée par le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée). Elle vient s'inscrire dans l'agenda culturel avec le désir de revenir chaque année.

### **une date symbolique**

Le 21 décembre 2011, jour du solstice d'hiver est la nuit la plus longue de l'année et le jour le plus court. De jour comme de nuit, le court métrage s'exposera sur tous les écrans dans toute sa richesse.

### **un constat**

En France, le film court est très présent dans les festivals et les salles "Art et Essai". Malgré les efforts certains des chaînes de télévision, le court métrage reste cependant parfois peu accessible au grand public. Un état de fait paradoxal car le court métrage est un format adapté à la mobilité et aux rythmes accélérés de la vie moderne.

### **un objectif : valoriser le format court sous toutes ses formes et sur tous les supports**

- Donner au grand public un accès plus facile aux formats courts via les salles de cinéma et les chaînes de télévision.
- Promouvoir la création des œuvres de courte durée.
- Permettre au grand public de mieux connaître les spécificités du court métrage et de découvrir les modes de création et de production de ces œuvres qui contribuent au renouvellement des talents.
- Mobiliser durablement les nouveaux écrans en faveur des films courts.
- Valoriser le rôle essentiel des réseaux et des associations qui œuvrent tout au long de l'année à la programmation et la promotion de films de court métrage.
- Créer du lien entre les professionnels et les amateurs.
- Mettre en valeur le développement des pratiques amateurs qui contribuent à la démocratisation culturelle.

### **une fête participative et conviviale**

A l'image de la fête de la musique, *Le jour le plus Court* souhaite aller à la rencontre d'un large public en investissant des salles de cinéma, des lieux publics tels que les gares, les trains, les métros, les musées...

Cette fête est ouverte à tous : toutes les structures et personnes qui le souhaitent sont invitées à proposer des initiatives et à diffuser gratuitement des œuvres dans le respect de la charte des bonnes pratiques.

Une page du site internet indiquera les propositions et les contacts des autres structures souhaitant mettre à disposition leur catalogue d'œuvres.

Tous les publics sont conviés : enfants, adolescents, étudiants, adultes / cinéastes en herbes, passionnés, participants d'ateliers audiovisuels / professionnels de l'audiovisuel, responsables institutionnels, médiateurs culturels, etc.

### **un encadrement**

*Le jour le plus Court* encadre la mise en place du concept. Il fédère, impulse et labellise les initiatives quelle que soit leur provenance : professionnels, amateurs, regroupements, associations...

Il assure la communication, la couverture de la presse nationale et internationale, la présence dans le programme (web et applications mobiles), l'envoi d'affiches et la mise à disposition par l'Agence du court métrage d'un catalogue de films dont les droits ont été acquis par le CNC pour une diffusion le 21 décembre 2011.

## **un site internet dédié : [lejourlepluscourt.com](http://lejourlepluscourt.com) ouverture le 10 octobre 2011**

Le site est la plateforme qui centralise toute l'opération pour :

- Participer et proposer une programmation ou une activité.
- Figurer dans le programme national.
- Accéder au catalogue de films de l'Agence du court métrage.
- Consulter les boîtes à idées et les aides techniques.
- Réserver et recevoir les films pour le 21 décembre.
- Télécharger les outils de communication et commander des affiches.
- Partager avec ses amis le programme du *Jour le plus Court* via les applications iPhone et Android de façon thématique et géo localisée.
- Accéder à la boîte à idées.

## **une mobilisation attendue des professionnels et des amateurs**

La réussite du *Jour le plus Court* repose sur la mobilisation de tous :

- Les organisations professionnelles du court métrage : syndicats, associations, festivals, diffuseurs, pour proposer des initiatives.
- Les associations et médiateurs culturels, pour mobiliser les pratiques amateurs.
- Les partenaires publics ou privés pour accueillir, aider et diffuser le court métrage.
- Les lieux institutionnels, les médiathèques, les musées, les associations et les cinémas pour diffuser du court métrage – en première partie d'un long métrage, en matinée.
- Les nouveaux réseaux (sites et plateformes internet, notamment les sites d'information et de presse et les plateformes communautaires) pour diffuser des films de court métrage ou faire appel à des films amateurs, par exemple en organisant des concours.
- Les sociétés civiles et les syndicats pour organiser des débats professionnels.
- Les fondations d'entreprises pour donner des bourses, via des associations relais, pour inciter les jeunes à faire leur film en vue du 21 décembre.
- Les équipements sociaux et culturels, les associations locales, pour diffuser des courts métrages auprès de leur public.

**D'ores et déjà, de nombreux acteurs de l'industrie du cinéma, de l'audiovisuel et de la presse se mobilisent.**

- Les chaînes de télévisions Arte, Canal+ et France Télévisions prévoient des programmes spéciaux : une soirée du court métrage avec programmation choisie par les téléspectateurs sur Canal+ ; une nuit du court sur France 4, et un numéro spécial de Court Circuit sur Arte consacré à l'opération qui sera diffusé en France et en Allemagne.
- Orange, MTV et Allociné sont également prêts à participer au dispositif.
- De nombreuses salles de cinéma (MK2, Gaumont Pathé...) ont déjà donné leur accord ; des cinémathèques (La Cinémathèque Française, l'Institut Lumière) et des théâtres à Paris comme en régions mettent en place des programmations spéciales.
- Internet n'est pas en reste, avec la participation confirmée de Dailymotion, dont la homepage sera consacrée au court métrage, avec des thématiques (films de zombies, films suédés - en référence à Michel Gondry, etc).
- D'autres initiatives sont au programme : L'AFCAE a sensibilisé son réseau de salles de 1000 adhérents. IDTGV prépare une opération spéciale.
- Du côté des associations, Nisi Masa, regroupement de jeunes réalisateurs à l'échelle européenne, prévoit d'y participer ; Collectif Prod, collectif de réalisateurs et associations organise des rencontres-projections à Paris. Ciné 2000 coordonne une nuit du court métrage ainsi que des soirées concert à Toulouse.
- Les régions également prennent part au projet, comme l'Alsace, la Bretagne et la Région PACA. La Mission cinéma de la ville de Paris souhaite organiser une opération au Forum des images pour présenter son fonds. Le réseau des médiathèques, des centres d'animation, d'éducation populaire, les réseaux des images numériques, le réseau des scènes nationales, du spectacle vivant ont été mobilisés.
- Le secteur étudiant, avec les services de la jeunesse et des sports ainsi que les universités et instituts, doit aussi apporter à la manifestation un élan national.
- La SACD envisage une opération à la Maison des Auteurs.

## la bande annonce du *Jour le plus Court*

---

Pour célébrer le court métrage, *Le jour le plus Court* fait appel à l'auteur, scénariste et directeur de casting Stéphane Foenkinos et au réalisateur Alexandre Athané pour une bande annonce exceptionnelle.

« Plus c'est court, plus c'est bon », tel est le fil conducteur du projet proposé par les deux artistes, à travers des scènes quotidiennes, des moments de vie dont la fugacité fait tout le charme et qui met en valeur le court métrage.

La bande annonce du *Jour le plus Court*, « un court pour le Court », sera diffusée en salle très prochainement, en format intégral ainsi que déclinée en différents teasers.



## une équipe dédiée

---

### **l'équipe du *Jour le plus Court***

Pour mettre en œuvre *Le Jour le plus Court*, le CNC a demandé à trois personnalités extérieures de participer, aux côtés des équipes du Centre, à cette première édition.

Directrice artistique : Isabelle Massot

Directeur artistique et médiation culturelle : Benoît Labourdette

Coordination générale : Sonia Jossifort

Cette équipe a une triple mission :

- Conseiller au plan artistique et technique
- Organiser l'information et la coordination
- Communiquer pour informer et inciter à participer à la manifestation

### **le comité de pilotage**

Organisation flexible et ouverte, le comité de pilotage s'est constitué pour assurer la plus large participation des acteurs institutionnels et associatifs à la conception de cette opération, comme à son déploiement sur le terrain.

Agence du court métrage	France Télévisions
Auteurs - Réalisateurs - Producteurs (ARP)	Groupe de recherches et d'essais cinématographiques (GREC)
Arte France	Les Lutins du court métrage
Association française des cinémas d'art et d'essai (AFCAE)	MTV
Canal+	Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques (SACD)
Dailymotion	Syndicat des Producteurs Indépendants (SPI)
Fédération nationale des cinémas français (FNCF)	La Maison du Film court
Festival International du court métrage de Clermont-Ferrand	Carrefour des festivals

Les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les collectivités territoriales, notamment celles qui ont mis en œuvre des fonds d'aides à la production de films de court métrage sont étroitement associées à l'organisation de la fête. Elles pourront mener une action de mobilisation auprès des acteurs locaux.

## comment participer ?

---

*Edité dans sa version papier et disponible en téléchargement sur internet le mode d'emploi de ce Jour le plus Court est destiné à tous ceux qui veulent être acteurs de cette journée exceptionnelle. Démarches d'inscription, labellisations, objectifs, courts métrages disponibles, il permet à chacun de monter son propre événement tout en assurant une unité autour des différentes propositions dans toute la France. C'est une mine d'informations autant qu'une "règle du jeu".*

### qui peut participer ?

Toutes les structures sont conviées :

- Salles de cinéma, cinémathèques, théâtres, scènes nationales...
- Festivals de courts métrages
- Lieux culturels : médiathèques, bibliothèques, musées, lieux d'exposition, galeries
- Lieux publics
- Lieux de transhumance, trains, gares, métro, aéroports, avions
- Lieux de travail
- Lieux associatifs
- Centres de loisirs
- Ateliers d'artistes et sociétés de production
- Écoles, dont les écoles d'audiovisuel, universités
- Instituts français à l'étranger
- Lieux alternatifs : bars, salles de spectacles, lieux de convivialité
- Plates formes de diffusion : télévisions, site internet, écrans mobiles

### une programmation libre et gratuite

La programmation est libre. La mise à la disposition gratuite des œuvres auprès du public est préconisée pour toutes les opérations et programmes complets de courts métrages.

### pour établir leur programme les participants peuvent :

#### Profiter d'un catalogue de 250 films mis à disposition gratuitement

L'Agence du court métrage, association loi 1901 qui promeut et favorise la diffusion du court métrage en France, met à disposition des participants du *Jour le plus Court* un catalogue de 250 à 300 films, classés selon différents critères pour faciliter la programmation, et dont les droits sont acquis par le CNC pour la date du 21 décembre 2011. Ces films peuvent être diffusés gratuitement dans le cadre de la manifestation, le 21 décembre 2011 seulement. Le catalogue propose aussi une sélection de films dont les droits sont acquis pour la diffusion sur des sites web du 14 décembre au 21 décembre 2011.

Cette sélection éclectique pour petits et grands est constituée de films de 1 à 59 minutes et s'efforce de recouvrir tous les genres : panoramas contemporains de films d'animation et de courts métrages documentaires, sélection de comédies d'aujourd'hui, florilège de films récemment distingués par des prix et récompensés lors de grands festivals, films en 3D... Les diverses thématiques proposées permettront aux spectateurs d'explorer de nouveaux mondes cinématographiques; de vivre de grandes aventures nocturnes, gourmandes ou musicales ; de voir des films inattendus, engagés, décalés.

L'occasion aussi de réviser ses classiques, en découvrant les premiers courts métrages de réalisateurs aujourd'hui « confirmés », des cinéastes qui ont révélé de jeunes acteurs débutants, ou auxquels de grands comédiens continuent de prêter leur talent.

A l'unité, sous la forme de programmes ou en nuits du court métrage, ces films sont autant de réponses aux attentes des cinéphiles qui viendront fêter en nombre *Le jour le plus Court* !

### **Proposer et établir leur propre catalogue**

Les participants ont la possibilité de programmer des films en dehors du catalogue de l'Agence : autres collections, autres fonds, films personnels... Ils doivent s'assurer de l'autorisation des ayant droits.

### **Le respect de la charte des bonnes pratiques**

Les organisateurs s'engagent au respect des droits des auteurs, à respecter l'intégrité des œuvres, à diffuser le générique et de manière générale à optimiser les conditions de projection.

### **des idées d'action pour le 21 décembre**

#### **A retrouver dans la boîte à idées détaillée sur [www.lejourlepluscourt.com](http://www.lejourlepluscourt.com)**

- Diffuser du court : devenez programmeur et faites partager votre sélection...
- Organiser votre programme : des courts métrages en avant programme, un programme complet, une nuit du court métrage...
- Inviter des réalisateurs
- Prévoir des débats et rencontres professionnelles sur des sujets variés (diffusion du court métrage, numérisation, financement, pédagogie...).
- Organiser des ateliers de programmation : à partir d'un certain nombre de films proposés, faites travailler un groupe d'adolescents pour construire une séance pour le 21 décembre.

#### **Ou encore....**

- « Court à ton déj' » : une séance très courte au moment du déjeuner, un ciné-gouter pour les petits...
- « Montre ton court » : vous avez fait un film, vous avez un écran ? Invitez vos amis et la terre entière à le découvrir ce jour-là.
- « C'est ma journée porte ouverte tout court » : à l'instar des portes ouvertes des ateliers d'artistes, ouvrez les portes de votre maison de production ou de tous lieux privés et institutionnels au public pour des projections, des rencontres professionnelles / amateurs...
- « Le voyage au long court » : diffuser des courts métrages sur des écrans existants, mais aussi en proposant des installations dans des lieux publics de transhumance (gares, métro, aéroports...).
- « Bouge avec ton court » : des projections de courts métrages sur des murs, dans des ateliers, des cours, des musées, des lieux insolites.
- « Do it Yourself / DIY » : la valorisation de vos propres films tournés avec les moyens du bord.

## **Au fait, qu'est-ce qu'un court métrage ?**

- Un film de cinéma d'une durée inférieure ou égale à 60 minutes.
- Une forme cinématographique à part entière rassemblant les mêmes qualités qu'un long métrage, dans une durée courte. On retrouve dans le court métrage les mêmes catégories cinématographiques que pour le long métrage (film documentaire, fiction, film expérimental, film d'animation, etc.).
- Un espace de création, d'expérimentation d'une grande diversité.
- Un véritable tremplin pour les jeunes réalisateurs talentueux. La plupart des plus grands cinéastes ont commencé par réaliser des courts métrages.
- Un secteur dynamique : avec plus de 500 courts métrages produits chaque année en France, le film court est porteur de l'avenir de la création cinématographique et audiovisuelle.

**Donnez vous aussi votre définition du court métrage, par mail à [contact@lejourlepluscourt.com](mailto:contact@lejourlepluscourt.com).**

# l'économie du court métrage en 2010

## Chiffres-clés 2010

### Production

675 courts métrages français ont obtenu un visa d'exploitation du CNC.

**2009** : 560 / **2008** : 473 / **2007** : 457 / **2006** : 401 / **2005** : 380 / **2004** : 400

### Répartition par genre

Fiction : 493 (80 %)

Documentaire : 76 (12%) - Animation : 47 (8%)

### Caractéristiques

67 % des films font moins de 20 minutes.

63 % des films ont une durée de tournage inférieure à 7 jours.

70 % des films ont été tournés en numérique.

73 % des réalisateurs sont de sexe masculin.

70 % des réalisateurs ont entre 20 et 40 ans.

58 % des réalisateurs résident à Paris.

### Sources de financement

CNC : 10 756 500 € (soit 55,2%)

Aide avant réalisation (contributions financières) : 3 297 000 €

Aide au programme d'entreprise de production : 2 973 000 €

Aide après réalisation (prix de qualité) : 380 000 €

Aide aux courts métrages audiovisuels : 1 337 800 €

Aides spécifiques (diversité, DOM, nouvelles technologies) : 620 500 €

Réinvestissement de soutien automatique : 148 200 €

Apport dans les fonds régionaux (dispositif 1€ pour 2 €) : 2 000 000 €

Collectivités territoriales (régions, départements, municipalités) : 4 000 000 € (soit 20,5 %)

Chaînes de télévision : 3 694 000 € (soit 19 %)

France Télévisions : 1 510 000 € Arte : 718 000 € TV5 Monde : 100 000 €

CANAL+ : 1 076 000 € / CinéCinéma : 155 000 € / TPS : 135 000 €

Autres financements privés (sociétés civiles : Procirep, Adami, SACD) : 650 000 € (soit 3,3 %)

Recettes d'exploitation en salles (Agence du court métrage) : 368 000 € (soit 2 %)

Total des financements en numéraire : 19 468 500 €

### Durée des films (échantillon 611 films)

La durée moyenne d'un film est de 20 minutes.

### Durée des films

Durée des films	Nb de films/%
Inférieur à 10 minutes	155/25
De 11 à 20 minutes	253/42
De 21 à 30 minutes	113/19
De 31 à 40 minutes	21/3
De 41 à 50 minutes	27/4
De 51 à 60 minutes	42/7
Total	611/100

### Support de tournage (échantillon 486 films)

Argentique : 136 films (30 %)

Numérique : 350 films (70 %)

### Support d'exploitation (échantillon 478 films)

Argentique : 173 films (36 %)

Numérique : 305 films (64 %)

### Durée des tournages (échantillon 448 films)

Durée des tournages	Nb de films/%
De 1 à 3 jours	99/22
Entre 4 et 7 jours	183/41
Entre 8 et 14 jours	86/19
Entre 15 et 21 jours	28/6
Entre 22 et 28 jours	10/3
Supérieur à 28 jours	42/9
Total	448/100

### Age des réalisateurs (échantillon 534 films, 526 réalisateurs)

Tranche d'âge	Nb de réalisateurs/%
Inférieur à 30 ans	125/24
De 31 à 40 ans	44/46
De 41 à 50 ans	103/20
Supérieur à 50 ans	54/10
Total	526/100

### Sexe des réalisateurs (échantillon 616 films)

73% des réalisateurs sont de sexe masculin et 27% de sexe féminin

### Résidence des réalisateurs (échantillon 545 films)

58% de réalisateurs résident à Paris et 42% hors de Paris

Source: CNC-DCTP-service de la création / janvier 2011

\* Remarques méthodologiques : ces statistiques sont établies à partir d'une enquête déclarative effectuée auprès des entreprises de production des films français de court métrage ayant obtenu un visa d'exploitation cinématographique du CNC en 2010. Elles portent sur 616 films pour lesquels les producteurs ont adressé au CNC une fiche de renseignement.

Les données chiffrées relatives aux sources de financement autres que le CNC sont des estimations.

## le CNC soutient le court métrage

---

*Le CNC soutient le court métrage en contribuant à son financement à tous les stades, de l'écriture à la production, de la promotion à la diffusion. Ces aides concernent tous les genres : fiction, animation, documentaire de création, essai et expérimental. Cette action en faveur du court métrage est menée directement par le biais d'aides sélectives ou automatiques, par l'intermédiaire d'organismes que le CNC subventionne ou par des partenaires de plus en plus actifs, les collectivités territoriales.*

### soutien à la production

#### Les aides du CNC en faveur des auteurs et des producteurs : 4 dispositifs principaux

- Une aide avant réalisation (dite « contribution financière ») dont l'objectif est de favoriser l'émergence de nouveaux auteurs et de nouvelles formes de création artistique ;
- Une aide aux programmes d'entreprise (dite « aide au programme ») dont l'objectif est d'accompagner le développement d'un tissu de sociétés qui produisent régulièrement du court métrage et qui prennent les risques inhérents à l'activité de prospection de nouveaux talents ;
- Une aide après réalisation (dite « prix de qualité ») dont l'objectif est de distinguer les qualités artistiques des films qui n'ont pas bénéficié d'aide à l'état de projet et de récompenser la prise de risque du producteur ; depuis 2008, afin de favoriser l'accès des dispositifs d'aide à la diversité des talents, les œuvres produites par le secteur associatif ou les réalisateurs seuls sont éligibles, sous certaines conditions de diffusion préalables, aux prix de qualité ;
- Une aide du COSIP (dite « aide audiovisuelle »), pour les œuvres bénéficiant d'un financement de la part d'une chaîne de télévision.
- Un module « Ressources Auteurs » est en ligne sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) en page d'accueil du site. Il donne de nombreuses informations sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement des auteurs.

#### Des mécanismes de soutiens spécifiques

- L'aide à la réécriture, accordée à certains projets candidats à l'aide avant réalisation, pour permettre aux auteurs de retravailler leur scénario ;
- L'aide aux nouvelles technologies, destinée aux projets de films qui font appel aux technologies numériques ;
- L'aide pour les œuvres cinématographiques d'Outre-mer, destinée à promouvoir la production d'œuvres de court et de long métrage qui présentent un intérêt culturel pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Réunion et pour Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- La bourse des festivals, qui tend à rapprocher le réseau des festivals de la création des œuvres : un producteur de long métrage parraine un projet de court métrage sélectionné dans le cadre d'un festival en mobilisant son soutien financier dans la limite de 10 000 € alors majoré de 50 % ;
- Le Fonds Images de la diversité, mis en place par le CNC et l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), avec pour objectif de soutenir la création cinématographique et audiovisuelle traitant de la diversité de la France et de l'égalité des chances.

#### Les aides du CNC et des DRAC en faveur des associations

- Le Groupe de recherches et d'essais cinématographiques (G.R.E.C.) a pour vocation d'aider à la production de premiers films ou de films de recherche et de révéler de nouveaux talents ;
- La Maison du film court est un centre d'accueil, d'orientation, de formation et d'échanges destiné aux jeunes professionnels qui participent à la création de courts métrages ;
- Des structures de création et de réflexion : l'Abominable, Périphérie, Vidéadoc,

- Association des documentaristes (ADDOC) ;
- Des résidences d'écriture : le centre des écritures cinématographiques – Moulin d'Andé (CECI), les résidences d'écriture de Gindou, les résidences d'écriture documentaire de Lussas (Ardèche Images).

### **L'action des collectivités territoriales**

- Dans le cadre des conventions État / CNC / Régions, le dispositif « 1 euro du CNC pour 2 euros de la collectivité » s'applique depuis 2006 à la production de court métrage.

Il a permis une forte augmentation du montant des fonds régionaux dédiés au film court.

### **soutien à la diffusion**

#### **Les aides du CNC en faveur des associations**

À cette étape, le CNC intervient essentiellement par le biais de plusieurs associations et organismes qu'il subventionne pour encourager la promotion culturelle et la diffusion commerciale :

L'Agence du court métrage a pour but de promouvoir et diffuser les films de court métrage aussi bien en festivals et en salles (sous formes de première partie de programme via le RADI, de programme complet ou de manifestation ponctuelle), qu'à la télévision, sur les réseaux câblés et sur Internet (grâce à la Régie TV-Câble).

L'Agence du court métrage a développé des actions spécifiques telles que :

Le portail du court métrage français ([www.le-court.com](http://www.le-court.com)), projet mené conjointement avec Sauve qui peut le court métrage donnant accès à une base de données riche de près de 17 000 films et regroupant les sites associatifs de toute la filière ;

Une plate-forme unique d'inscription en ligne aux festivals, mise en place sur le portail du court métrage, élaborée avec le Syndicat des producteurs indépendants, la Société des réalisateurs de films et Carrefour des festivals ;

Des actions d'éducation au cinéma et à l'audiovisuel avec, notamment, des ateliers de programmation et des formations ;

Des actions de diffusion renforcées des œuvres françaises au niveau international ;

L'édition du magazine bimestriel BREF qui s'accompagne d'un DVD.

Le pôle court métrage d'Unifrance Film International soutient la diffusion des courts métrages français à l'étranger, en particulier par une aide au doublage et au sous-titrage.

L'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC) intervient notamment en fournissant des copies de films (courts et longs métrages) aux exploitants de villes petites et moyennes.

Plusieurs festivals consacrés au court métrage sont soutenus financièrement par le CNC ou les DRAC.

Des associations s'engagent en faveur de la promotion et diffusion des différents genres d'œuvres courtes : Association française du cinéma d'animation (AFCA), Documentaire sur Grand Écran, les Lutins du court métrage, Light Cone ou Cinédoc.

Par ailleurs, dans les différentes opérations pour sensibiliser les jeunes au cinéma qu'il développe en milieu scolaire, le CNC introduit systématiquement des films de court métrage.

#### **Les aides du CNC**

En complément de ces soutiens, le CNC gère également des mécanismes d'aides sélectives ou automatiques :

Le système dit « du 1 % » encourage la diffusion de programmes complets (un long métrage précédé d'un court), en instituant, au profit des entreprises de long métrage, une majoration du soutien financier généré par l'exploitation du long métrage ;

Les programmes de films courts sont encouragés : les producteurs de courts métrages dont les films sont ainsi distribués et les exploitants des salles qui les diffusent peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'allocations de soutien financier ;

Les aides sélectives à la distribution, peuvent concerner les programmes complets constitués de plusieurs courts métrages, ainsi que les films de moyen métrage ;

Les aides sélectives et automatiques à l'édition vidéo peuvent bénéficier aux courts métrages.

## informations pratiques

---

### contacts *Le jour le plus Court*

01 40 18 00 91  
contact@lejourlepluscourt.com

**Isabelle Massot**  
Directrice artistique  
06 61 71 71 70  
isabelle.massot@lejourlepluscourt.com

**Benoît Labourdette**  
Directeur artistique et médiation culturelle  
06 80 03 19 83  
benoit.labourdette@lejourlepluscourt.com

**Sonia Jossifort**  
Coordination générale  
06 12 52 33 90  
sonia.jossifort@lejourlepluscourt.com

### contacts presse

**Pierre Laporte**  
**Laurent Jourden**  
**Romain Mangion**  
Pierre Laporte Communication  
51 rue des Petites-Ecuries  
75010 Paris  
01 45 23 14 14  
info@pierre-laporte.com

### contacts CNC

**Stéphanie Gavardin**  
Conseillère auprès du Président, et chargée  
des relations avec la presse  
stephanie.gavardin@cnc.fr

**Anne Cochard**  
Directrice de la création, des territoires et des  
publics  
01 44 34 34 09  
anne.cochard@cnc.fr

**Milvia Pandiani-Lacombe**  
Directrice de la communication  
01 44 34 36 95  
milvia.pandiani@cnc.fr

